

## Département du Val-d'Oise - Arrondissement de Sarcelles

## VILLE DE SOISY-SOUS-MONTMORENCY

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

## Nombre de membres

composant le conseil .....	33
en exercice .....	33
présents .....	29
présents par procuration .....	4
absent excusé .....	0

## OBJET

Politique de la ville - Organisation de l'opération « Soisy Kart » par le Service municipal des Sports - Demande de subvention au titre du Plan Départemental d'Actions de Sécurité Routière (PDASR), pour l'année 2019

Le 28 mars 2019, à 21 heures, le Conseil Municipal de Soisy-sous-Montmorency, dûment convoqué par M. le Maire le 22 mars 2019, s'est rassemblé au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de M. STREHAIANO, Maire, Vice-président délégué du Conseil départemental.

**PRESENTS :** M. Thévenot, Mme Lardaud, M. Surie, Mme Krawczyk, M. Vignaux, Mme Bonneau, M. Marcuzzo, Mme Bitterli, MM. Verna, Barnier, About, Dachez, Pelerin, Mmes Umnus, Besnard, Freret, M. Humeau, Mmes Brassat, Fayol Da Cunha, M. Pillet, Mme Oziel, MM. Le Roux, Naudet, Studzinska, Hocini, Mmes Baas, Berot, Thierry.

**PRESENTS PAR PROCURATION :** Mme Dulas à M. Verna, Mme Guilloux à M. Naudet, M. Desrivères à M. About, M. Morot-Sir à Mme Berot.

**SECRETARE :** M. Pillet.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

095-219505989-20190328-DEL2019032821-CE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet 01/04/2019

## EXPOSE DES MOTIFS

Dans le cadre de sa politique de prévention et de sécurité, la ville de Soisy-sous-Montmorency propose, depuis 2017, une action de sensibilisation à la prévention routière en partenariat avec le Racing Kart de Corneilles-en-Vexin, à destination des jeunes soisiéens et soisiéennes âgés de 12 à 17 ans.

Cette opération est organisée du 22 au 24 octobre 2019 par le Service municipal des Sports dans le cadre de ses actions en direction de ce public avec l'appui des deux Centres sociaux municipaux, les Noëls et les Campanules.

Ce stage de sensibilisation est organisé sous la forme de 2 demi-journées avec la découverte d'un plan de circulation en situation réelle, la pratique du Code de la Route à l'aide de moyens audiovisuels et des exercices pratiques sur un circuit routier éducatif (mannequins, plots).

Le travail éducatif auprès du public cible consistera, à l'appui de la pratique d'un sport mécanique très apprécié, à diffuser les bons gestes et bons comportements au volant (civisme routier), au respect des consignes de sécurité, aux dangers liés à la consommation de substances psychoactives ainsi qu'aux dangers de l'utilisation du téléphone portable au volant.

Le coût global de cette opération est évalué à 8 910 € avec une participation de la Ville à hauteur de 5 400 €.

Afin de soutenir la réalisation de cette opération, la ville de Soisy-sous-Montmorency sollicite une subvention à hauteur de 3 000 € auprès de la préfecture du Val d'Oise, dans le cadre du Plan Départemental d'Actions de Sécurité Routière (PDASR).

Le Conseil municipal est donc invité à approuver les termes de la demande de subvention et à autoriser Monsieur le Maire à signer ladite demande.

## PAR CES MOTIFS

LE CONSEIL MUNICIPAL,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

H

VU la demande de subvention au titre du Plan Départemental d'Actions de Sécurité Routière (PDASR) pour l'organisation de l'opération « Soisy Kart », une action de sensibilisation à la sécurité routière, pour l'année 2019,

VU l'avis de la Commission des Sports du 12 février 2019,

VU l'avis de la Commission Action Sociale et Emploi du 18 mars 2019,

VU l'avis de la Commission des Finances locales, Budget de la Ville, Administration générale, Personnel, Logement, Fêtes et Cérémonies du 21 mars 2019,

SUR le rapport de M. Naudet,

APRES en avoir délibéré,

A l'unanimité,

AUTORISE M. le Maire à solliciter, pour l'année 2019, une demande de subvention à hauteur de 3 000 € au titre du Plan Départemental d'Actions de Sécurité Routière (PDASR) et à signer tout document relatif à la demande de financement sollicitée,

DIT que les crédits sont inscrits au budget 2019,

Le Maire,  
Vice-président délégué du Conseil départemental,

LUX STREHAANO

